

## Information concernant les tarifs horaires des remplaçant-e-s et l'enseignement dispensé de façon irrégulière dès le 1<sup>er</sup> mai 2021

### Enseignant primaire (n° fonction : 6.01.01)

Primaire		
Echelle U	Ec. prim/sec	Ec. enfantine
Classe	1092 pér./an	ratio 95%
<b>13</b>	<b>70</b>	<b>67</b>
<b>10 (-10%)<sup>2</sup></b>	<b>55</b>	<b>52</b>
<b>7 (-10%)<sup>2</sup></b>	<b>48</b>	<b>45</b>

Remplaçant en possession d'un CAP<sup>1</sup> pour le primaire

Remplaçant en possession d'une maturité gymnasiale

Remplaçant qui ne possède aucun des titres mentionnés ci-dessus

### Enseignant primaire spécialisé (n° fonction : 6.02.01)

Primaire spécialisé		
Echelle U	Ec. prim/sec	Ec. enfantine
Classe	1092 pér./an	ratio 95%
<b>16</b>	<b>80</b>	<b>76</b>
<b>13</b>	<b>70</b>	<b>67</b>
<b>10 (-10%)<sup>2</sup></b>	<b>55</b>	<b>52</b>

Remplaçant en possession d'un CAP primaire + MAES<sup>3</sup>

Remplaçant en possession d'un CAP primaire

Remplaçant qui ne possède aucun des titres mentionnés ci-dessus

<sup>1</sup>Certificat d'aptitude pédagogique ou autre titre jugé équivalent

<sup>2</sup>Selon art. 5a de l'ordonnance concernant le programme horaire des enseignants de la scolarité obligatoire (RSJU 410.252.1)

<sup>3</sup>Master en enseignement spécialisé

## Enseignant secondaire (n° fonction : 6.03.01)

Secondaire	
Echelle U	Ec. prim/sec
Classe	1092 pér./an
<b>17</b>	<b>84</b>
<b>14</b> (-10%) <sup>2</sup>	<b>66</b>
<b>11</b> (-10%) <sup>2</sup>	<b>57</b>

Remplaçant en possession d'un CAP pour le secondaire I et/ou II

Remplaçant en possession d'un bachelor universitaire

Remplaçant qui ne possède aucun des titres mentionnés ci-dessus

## Enseignant secondaire spécialisé (n° fonction : 6.02.02)

Secondaire spécialisé	
Echelle U	Ec. prim/sec
Classe	1092 pér./an
<b>19</b>	<b>92</b>
<b>17</b>	<b>84</b>
<b>16</b>	<b>80</b>
<b>14</b> (-10%) <sup>2</sup>	<b>66</b>

Remplaçant en possession d'un CAP secondaire I + MAES

Remplaçant en possession d'un CAP secondaire I

Remplaçant en possession d'un MAES<sup>2</sup>

Remplaçant qui ne possède aucun des titres mentionnés ci-dessus

### Animateur en théâtre (n° fonction : 6.01.02)

Animateur en théâtre	
Echelle U	Ec. prim/sec
Classe	1092 pér./an
13	70
12	67
10 (-10%) <sup>2</sup>	55
7 (-10%) <sup>2</sup>	48

Remplaçant en possession d'un CAP ou d'un bachelors en théâtre et d'un CAS en pédagogie théâtrale

Remplaçant en possession d'un bachelors en théâtre qui ne possède pas de CAS en pédagogie théâtrale

Remplaçant en possession d'une maturité gymnasiale

Remplaçant qui ne possède aucun des titres mentionnés ci-dessus

### Animateur en santé sexuelle (n° fonction : 6.10.01)

Animateur en santé sexuelle	
Echelle U	Ec. prim/sec
Classe	1092 pér./an
13	70
11	64
10 (-10%) <sup>2</sup>	55
7 (-10%) <sup>2</sup>	48

Remplaçant en possession d'un bachelors en santé sociale et d'un DAS en santé sexuelle

Remplaçant en possession d'un bachelors en santé sociale qui ne possède pas de DAS en santé sexuelle

Remplaçant en possession d'une maturité gymnasiale ou professionnelle en santé

Remplaçant qui ne possède aucun des titres mentionnés ci-dessus

### Education alimentaire (n° fonct. : 6.01.01)

PRIMS	
Echelle U	Ec. prim/sec
Classe	1092 pér./an
13	70
10 (-10%) <sup>2</sup>	55
7 (-10%) <sup>2</sup>	48

Remplaçant en possession d'un diplôme PIRACEF en économie familiale ou d'un bachelors en diététique

Remplaçant en possession d'une maturité gymnasiale ou professionnelle en santé

Remplaçant qui ne possède aucun des titres mentionnés ci-dessus

### Musicothérapie (n° fonction : 4.12.01)

Musicothérapie	
Echelle U	Ec. prim/sec
Classe	1092 pér./an
11	64
8 (-10%) <sup>2</sup>	50
5 (-10%) <sup>2</sup>	44

Remplaçant en possession d'un diplôme de musicothérapie

Remplaçant en possession d'une maturité gymnasiale

Remplaçant qui ne possède aucun des titres mentionnés ci-dessus

Educatteur		
Echelle U	Ec. prim/sec	
Classe	Niveau	Tarifs
13	III	38
12	II	37
8	I	31

Educatteur en possession d'un diplôme HES

Educatteur en possession d'un diplôme ES

Educatteur en possession d'un diplôme CFC

#### Auxiliaire de vie :

- Classe 4 (Echelle U)  
Tarif unique : Fr. 26.- par leçon.

#### Devoirs surveillés :

(y compris pour les prestations d'aide « en ligne » aux devoirs) :

- Titulaire du CAP  
Tarif unique : Fr. 41.- par leçon.
- Non titulaire du CAP  
Tarif unique : Fr. 29.- par leçon.

#### Permanences :

- Tarif unique : Fr. 29.- par leçon.

#### Auxiliaire natation :

- Tarif unique : Fr. 41.- par leçon.

**Remplacement suite à une absence imprévisible** (annoncé dans les 24h avant le début du remplacement) :

- Tarif unique : Fr. 29.- par leçon.